

Montélimar

Ce guide  
est  
interactif



GUIDE

# du commerce & de l'artisanat



Montélimar  
agglomération  
RHÔNE & PROVENCE



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



© Loïc Julien



## Chers artisans, Chers commerçants,

Nous vous proposons un document interactif afin de rendre fluide la démarche d'installation de votre entreprise à Montélimar.

Dans le cadre de la maison des projets, qui est un de nos axes de développement et de simplification, nous vous proposons cet outil à la fois simple et pratique d'utilisation. À chaque phase de votre projet vous trouverez les réponses à vos questions en termes d'accompagnement et de formalités.

La Ville soutient et encourage ses forces vives installées et accompagne la venue de nouveaux acteurs, synonymes d'emplois, de développement économique et d'attractivité.

Dans cette aventure, nous sommes des partenaires solidaires et impliqués.



Julien Cornillet  
*Maire de Montélimar*

A stylized blue ink signature of Julien Cornillet.



Éric Phélippeau  
*Adjoint délégué à l'économie,  
à l'attractivité, à l'emploi et à la formation*

A stylized blue ink signature of Éric Phélippeau.



# Table des Matières

*Mon projet...*



## Phase de Réflexion 1



|                                                             |    |
|-------------------------------------------------------------|----|
| Faire connaître mon projet en mairie .....                  | 7  |
| Besoin d'aide pour construire mon projet .....              | 8  |
| Besoin d'aide pour la recherche d'un local .....            | 10 |
| Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat ..... | 11 |
| Je me forme .....                                           | 12 |
| Je recherche un appui financier .....                       | 13 |



## Formalités 2



|                                                       |    |
|-------------------------------------------------------|----|
| La Charte "Devantures & Enseignes commerciales" ..... | 15 |
| Démarches enseignes et devantures commerciales .....  | 16 |
| Accessibilité et sécurité des ERP .....               | 18 |
| S'installer sur un marché .....                       | 19 |
| Demande d'aides financières .....                     | 20 |
| Pour occuper le domaine public .....                  | 21 |
| Débit de boissons .....                               | 22 |



## Informations 3



|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Mémento pratique .....      | 25 |
| Mémento réglementaire ..... | 26 |



## Créer du lien entre les acteurs 4



|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| J'adhère à une association de commerçants ..... | 29 |
| Quelle association ? .....                      | 30 |
| Hello Montélo .....                             | 31 |

## Ce document est entièrement interactif

### Pour la version en ligne, cliquez

- dans le sommaire pour accéder au chapitre ou à la page qui vous intéresse et vous concerne. Pour revenir au sommaire cliquer sur la 
- sur les adresses mails pour ouvrir votre logiciel de messagerie et envoyer vos mails
- sur les liens pour accéder directement aux sites internet et aux documents détaillés pour les consulter ou les télécharger

**Pour la version imprimée, flashez** les QR Code pour accéder aux formulaires à lire en ligne ou à télécharger







# PHASE DE RÉFLEXION

**Faire connaître  
mon projet en mairie**



La ville de Montélimar souhaite aider au mieux les porteurs de projets en les accompagnant dans leur parcours de création, pour cela il est important de faire connaître mon intention de création d'entreprise.



*Le contact...*  
**La Maison des Projets**



Mon projet est en centre ville

**Action Cœur de Ville**

Quartier Saint Martin, Immeuble l'Occitan

26200 Montélimar

**04 75 53 17 35**

[actioncoeurdeville@montelimar.fr](mailto:actioncoeurdeville@montelimar.fr)



Mon projet est à Montélimar

**Service Développement Économique**

Quartier Saint Martin, Immeuble l'Occitan

26200 Montélimar

**04 75 53 17 40**

[service.economie@montelimar-agglo.fr](mailto:service.economie@montelimar-agglo.fr)





# PHASE DE RÉFLEXION



## Besoin d'aide pour construire mon projet



### ► Si je souhaite créer ou reprendre un commerce à Montélimar

Je n'hésite pas à faire appel à des partenaires pour réaliser mon projet et mener des études commerciales, juridiques et financières.

Je peux profiter des compétences et de l'expérience des conseillers de la CCI et de la CMA :

- en participant à des réunions d'information,
- en bénéficiant de formations et d'accompagnements au montage de projets.



*Le contact...*

### Mon activité est liée aux métiers du commerce

**Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme**

Montélimar Quartier Saint Martin - Espace Entreprendre

**04 75 75 70 16**

[creation@drome.cci.fr](mailto:creation@drome.cci.fr)

[www.drome.cci.fr](http://www.drome.cci.fr)



### Autres activités

**Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Drôme**

Quartier Saint Martin Immeuble le Septan esc B - 1<sup>er</sup> étage, Montélimar

**Estelle Ricca 04 75 48 72 45**

[estelle.ricca@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:estelle.ricca@cma-auvergnerhonealpes.fr)

[www.cma-drome.fr](http://www.cma-drome.fr)



Chambre  
des Métiers  
et de l'Artisanat  
DRÔME





## ► *Si je suis* **déjà commerçant à Montélimar**

Les modes de consommation de mes clients évoluent.

Tout au long de la vie de mon commerce, mon entreprise peut profiter d'accompagnements techniques de la part des conseillers de la CCI et de la CMA : stratégie, positionnement, agencement, numérique, recrutement, financement de projets, formation, etc...

Je peux bénéficier des compétences, du regard extérieur et de l'expérience des conseillers CCI et CMA



*Je contacte...*

### **Mon activité est liée aux métiers du commerce**

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme

Quartier Saint Martin

Immeuble l'Occitan - Esc B 3<sup>ème</sup> étage

**Carine Lamérand 04 75 75 70 34**

commerce-tourisme@drome.cci.fr

[www.drome.cci.fr](http://www.drome.cci.fr)





# PHASE DE RÉFLEXION



## Besoin d'aide pour la recherche d'un local

### ► *S'installe* **Mon commerce**

Pour vous accompagner dans votre recherche d'un local commercial, l'équipe de la Maison des Projets, se tient à votre disposition.

Des chargés de développement économique sont là pour

- vous accueillir
- vous renseigner sur les espaces disponibles
- vous mettre en relation avec les professionnels de l'immobilier en fonction de votre besoin
- vous renseigner sur des dispositifs d'aide à l'installation

La Maison des Projets réalise un recensement des commerces qui ouvrent leurs portes mais aussi des locaux disponibles à la location ou à la vente



### *Je contacte...* **La Maison des Projets**



Mon projet est en centre ville

#### **Action Cœur de Ville**

Quartier Saint Martin, Immeuble l'Occitan

26200 Montélimar

**04 75 53 17 35**

[actioncoeurdeville@montelimar.fr](mailto:actioncoeurdeville@montelimar.fr)



Mon projet est à Montélimar

#### **Service Développement Économique**

Quartier Saint Martin, Immeuble l'Occitan

26200 Montélimar

**04 75 53 17 40**

[service.economie@montelimar-agglo.fr](mailto:service.economie@montelimar-agglo.fr)





# PHASE DE RÉFLEXION

## Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat



L'offre commerciale du centre-ville de Montélimar se caractérise par un tissu riche et varié de commerces de proximité qui participent de son animation et de son attractivité.

Pour préserver cette diversité, et agir sur la vacance, la Ville de Montélimar a mis en place une politique volontariste qui permet d'observer, de réguler et d'accompagner les implantations commerciales en se dotant d'un nouvel outil opérationnel, fondé sur le droit de préemption commercial : c'est le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat mis en place en Juin 2022.

Toute cession à titre onéreux d'un commerce ou de son fond doit être déclarée en mairie.



**Document CERFA 13644**  
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R18601>

**À envoyer en 2 exemplaires  
à la Maison des projets**

Ville de Montélimar  
 Service Foncier  
 Quartier Saint Martin,  
 Immeuble l'Occitan  
 26200 Montélimar  
**04 75 00 25 26**  
[service.urbanisme@montelimar.fr](mailto:service.urbanisme@montelimar.fr)





# PHASE DE RÉFLEXION

## Je me forme



Avec les nouvelles tendances de consommation, les métiers du commerce et de l'artisanat évoluent. Gestion, agencement, communication, usages numériques : de nombreux acteurs du territoire peuvent vous aider à vous former lors de votre installation mais aussi tout au long de votre carrière.



## *Je contacte...*

### Les Chambres Consulaires (CCI, CMA)

**Mon activité est liée aux métiers de l'Artisanat**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

(Antenne de Montélimar) 13 Av. d'Aygu, 26200 Montélimar

**04 75 48 72 00**

<https://www.cma-drome.fr/>



**Mon activité est liée aux métiers**

**du Commerce ou de l'Industrie**

Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Drôme

(Antenne de Montélimar) Quartier Saint Martin

Immeuble Occitan, 26200 Montélimar

**Carine Lamerand 04 75 00 44 73**

<https://www.drome.cci.fr/>



### La Mission Locale

Propose des formations pour l'insertion professionnelle des jeunes

1, avenue Saint-Martin, 26200 Montélimar

**04 75 00 70 30**



### Pôle Emploi

C'est un acteur majeur du marché de l'emploi qui s'investit pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi en proposant des formations

8, Rue Léon Blum, 26200 Montélimar

**09 72 72 39 49**





# PHASE DE RÉFLEXION

## Je recherche un appui financier

### ► *Je recherche* **un financement**

Certains organismes du territoire proposent également, en plus de leur conseils et accompagnements, des solutions de financement : prêts à taux 0%, prêts de mobilité, prêt d'honneur.



### *Je contacte...*

#### ADIE

Agence ADIE de Montélimar  
3 Chemin de Nocaze, 26200 Montélimar  
**09 69 32 81 10**  
[www.adie.org](http://www.adie.org)



#### Initiative Porte de Provence

(Entreprise de 0 à 5 salariés)

Association qui accompagne les porteurs de projets dans leur démarche de demande d'un prêt d'honneur de 1500 € à 15000€  
**contact@initiative-pp.com**



#### Réseau entreprendre

(Entreprise de + de 10 salariés)

Association qui propose un accompagnement entrepreneurial et un prêt d'honneur de 15000 € à 100000 €

**homri@reseau-entreprendre.org**  
[reseauentreprendre.org/drome-ardeche](http://reseauentreprendre.org/drome-ardeche)





*«Mon projet est maintenant défini, voici les formalités obligatoires à respecter..»*





# FORMALITÉS

## la Charte "Devantures & Enseignes commerciales"

### ► *Je consulte* la réglementation mise en place à Montélimar

Avant toute modification de la devanture ou de l'enseigne de mon commerce, je consulte la charte et la réglementation applicables.

La charte indique les dimensions, les matériaux et les coloris à utiliser en façade. Tous les détails sont indiqués ici :





# FORMALITÉS

## Démarches enseignes et devantures commerciales



### ► *L'effectue* deux démarches obligatoires

#### 1 La déclaration préalable de travaux

Toute modification de la devanture commerciale est soumise à une autorisation d'urbanisme délivrée par le Maire après avis de l'Architecte des Bâtiments de France dans les secteurs concernés (centre ville).



#### Document CERFA 13404

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11646>



**À déposer sur le site  
[www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr)  
ou**

**À envoyer en 5 exemplaires  
à la Maison des projets**

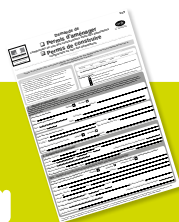
Ville de Montélimar  
Service Urbanisme  
Quartier Saint Martin,  
Immeuble l'Occitan  
26200 Montélimar

**04 75 00 25 21**

[service.urbanisme@montelimar.fr](mailto:service.urbanisme@montelimar.fr)



Dans de rares cas,  
selon l'importance du projet  
et les travaux envisagés,  
s'il y a un changement de  
destination l'autorisation  
prend la forme d'un permis  
de construire.



#### Document CERFA PC 13409

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20835>





## 2 L'autorisation préalable d'enseigne

Dans tous les cas, qu'elle soit ou non accompagnée de travaux sur la devanture commerciale ou la façade, la pose ou la modification d'une enseigne est soumise à autorisation préalable d'enseigne. C'est la Direction Départementale des Territoires qui donne son accord après avis de l'Architecte des Bâtiments de France dans les secteurs concernés (centre ville).



### Document CERFA 14798

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R24287>



### À envoyer en 3 exemplaires à la Direction Départementale des Territoires de la Drôme (DDT)

DDT de la Drôme Service  
déplacements et sécurité routière  
4, place Laënnec - BP 101326 015  
Valence Cedex

Ou par mail :  
**ddt-pub@drôme.gouv.fr**



### Pour plus d'infos

<http://www.drôme.gouv.fr/autorisations-et-declarations-prealables-a4402.html>



LE DÉPARTEMENT





# FORMALITÉS



## Accessibilité et sécurité des ERP "Établissements Recevant du Public"



Tout local qui reçoit du public est un ERP et l'exploitant est responsable de la sécurité et de l'accessibilité des personnes qu'il accueille.

### ► *Je détermine* **si mon local est aux normes**

- je vérifie que mon attestation ERP est à jour  
**s'il y a un changement d'activité ou un aménagement**
- si permis de construire la formalité est comprise dans le permis
- si demande de travaux Cerfa 13824\*04 à remplir.



**Document CERFA 13824**  
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R10190>



### À envoyer en 4 exemplaires à la Maison des projets

Ville de Montélimar  
Service Urbanisme  
Quartier Saint Martin,  
Immeuble l'Occitan  
26200 Montélimar  
**04 75 00 25 21**

[service.urbanisme@montelimar.fr](mailto:service.urbanisme@montelimar.fr)



Outil pour déterminer  
le type et la catégorie

Deux notices à joindre au Cerfa  
impérativement



**Classification  
et seuils des ERP**



**Notice accessibilité**



**Notice Sécurité**





# FORMALITÉS

## S'installer sur un marché



Pour exercer une activité de vente au détail sur le domaine public vous devez être titulaire :

- d'une carte de vendeur ambulant commercial ou artisanal
- d'une pièce d'identité
- d'une attestation d'assurance professionnelle de responsabilité civile.
- d'un extrait KBIS de moins de 3 mois

Ces documents devront être présentés le jour du marché

► *Je souhaite m'installer sur le marché*

**S'il reste des places vacantes : Les commerçants non sédentaires doivent se présenter à 8h sur le marché avec leurs documents.**

Il est réalisé un tirage au sort s'il y a plusieurs candidats pour l'attribution d'une place. Il n'y a pas de sélection suivant le type d'activité, les activités sous représentées ou non représentées peuvent toutefois être prioritaires.

**Pensez à prendre vos cartes de commerçants ambulants auprès de la CCI ou de la CMA, selon l'activité.**

CFE CCI : 04 75 75 70 30

CFE CMA : 04 75 48 72 00



*Je contacte...*

**Montélimar**



**Pour tout renseignement  
Service Foires et Marchés**

Place Léopold Blanc

26200 Montélimar

**04 75 00 26 48**

[placiers@montelimar.fr](mailto:placiers@montelimar.fr)





# FORMALITÉS

## Demande d'aides financières



### ● Si mon projet est en centre ville

#### ► *Je demande* **une subvention auprès de la ville de Montélimar**

La Ville de Montélimar vous accompagne dans vos travaux d'amélioration de vos commerces en centre-ville. Une subvention peut être étudiée pour la rénovation de la devanture commerciale. Il vous sera demandé d'avoir effectué les démarches obligatoires (déclaration de travaux et autorisation préalable d'enseigne et si nécessaire la demande d'autorisation de travaux ERP).

#### ► *Je demande* **une aide financière à la région Auvergne-Rhône-Alpes**

Si vos travaux ont un coût supérieur à 10 000€ (y compris travaux et investissements extérieurs et intérieurs) et que votre projet est éligible à l'aide de la ville vous pouvez demander une aide régionale complémentaire. [Financer l'investissement de mon commerce de proximité auvergnerrhonealpes.fr](http://Financer%20l%27investissement%20de%20mon%20commerce%20de%20proximite%20auvergnerrhonealpes.fr)



### *Le contacte...*



#### **Action Cœur de Ville**

Quartier Saint Martin, Immeuble l'Occitan  
26200 Montélimar **04 75 53 17 35**  
[actioncoeurdeville@montelimar.fr](mailto:actioncoeurdeville@montelimar.fr)

### ● Si mon projet n'est pas en centre ville



### *Le contacte...*



Mon projet est à Montélimar  
**Service Développement Économique**  
Quartier Saint Martin, Immeuble l'Occitan  
26200 Montélimar **04 75 53 17 40**  
[service.economie@montelimar-agglo.fr](mailto:service.economie@montelimar-agglo.fr)





# FORMALITÉS

Pour occuper le domaine public  
(terrasses, étalages, panneaux, chevalets...)



## ► *Le demande* une autorisation d'occupation du domaine public

Vous êtes commerçant et vous souhaitez occuper une partie de l'espace public (trottoirs, places) pour votre activité. Vous devez demander une autorisation temporaire en mairie. Il s'agit d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT).

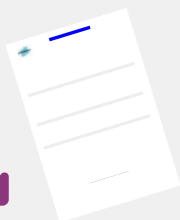
### Il existe 2 types d'autorisations

- permission de stationnement (terrasse ouverte, food-truck, étalage)
- permission de voirie (terrasse fermée, kiosque)

Si mon mobilier (store, parasols..) nécessite un ancrage au sol ou sur la façade, je dépose en plus une Déclaration Préalable de Travaux.

(👉 Cerfa page 16)

N.B. : Ma terrasse doit être maintenue en parfait état de propreté.



### À envoyer au Service Foires et Marchés

Place Léopold Blanc

26200 Montélimar

04 75 00 26 48

service.foires-marches@montelimar.fr



Demande d'Autorisation  
Occupation Temporaire du  
Domaine Public

⚠️ Toute demande d'occupation  
temporaire du domaine public  
ne vaut pas autorisation.



Arrêté municipal Occupation  
du Domaine Public





# FORMALITÉS

## Débit de boissons



*J'obtiens*

**une licence de débit de boissons à consommer sur place ou à emporter**

Pour obtenir une licence de débit de boissons à consommer sur place ou à emporter, il faut, suivant la catégorie de licence, détenir un permis d'exploitation, délivré après une formation spécifique, un bail commercial, un extrait Kbis...

La déclaration administrative doit être effectuée pour les restaurants et les établissements vendant de l'alcool (sur place ou à emporter), au moins 15 jours avant tout événement ou changement tel que :

- Ouverture d'un nouvel établissement
- Mutation (changement de propriétaire ou de gérant),
- Translation (déplacement de la licence d'un local à un autre dans la même commune)
- Transfert (déplacement d'une licence d'une commune vers une autre commune après autorisation préfectorale)



**À remplir sur rendez-vous au Service Foires et Marchés**

Place Léopold Blanc  
26200 Montélimar  
**04 75 00 26 48**

[service.foires-marches@montelimar.fr](mailto:service.foires-marches@montelimar.fr)



**Document CERFA 11542**  
[https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_11542.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11542.do)



**Réglementation  
Débit de Boisson**



## ► *Je me forme* au permis d'exploitation



*Le contacte...*

### La CCI

Organise des formations au permis  
d'exploitation  
Antoine Bergeron  
04 75 75 70 87



## ► *Je me forme* au HACCP



*Le contacte...*

### La CCI et la CMA

Organisent des formations certifiantes HACCP Hygiène  
Alimentaire pour les professionnels de la restauration

#### CCI

Antoine Bergeron  
04 75 75 70 87

<https://ccidrome.cciwebfactory.net/produit/haccp-maitrisez-les-bonnes-pratiques-et-la-reglementation>

#### CMA

Ludovic Gourdon  
04 75 48 72 10



### Pour les Licences débit de tabac



s'adresser au service des douanes

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23602>







# INFORMATIONS

## Mémento pratique



### Horaires de livraison

- Les livraisons sont autorisées en dehors du centre-ville du lundi au vendredi de 6h30 à 22h
- En centre-ville les livraisons sont autorisées du lundi au vendredi de 5h à 12h et le samedi de 5h à 9h

### Sécurité et vidéo-protection

Le service de la police municipale fonctionne du lundi au samedi. Le lundi de 8h à 20h et du mardi au samedi inclus de 8h à 2h30.

- au 04 75 00 25 22
- ou sur place à l'accueil (de 8h à 18h30)
- 151 caméras 7 jours sur 7 et 24h sur 24



### Gestion des déchets

Pour rappel : Montélimar-Agglomération a en charge la collecte des déchets ménagers et assimilés. Les déchets issus des activités professionnelles sont sous la responsabilité de leurs producteurs qui doivent pourvoir à leur élimination par leurs propres moyens, par le biais de contrats avec des sociétés spécialisées.

Collecte des ordures ménagères

Collecte des cartons

Collecte sélective

Déchetteries



### Allô M. le Maire !

Numéro Vert 0 800 00 26 26 (appel gratuit)

<https://www.montelimar.fr/allo-monsieur-le-maire-votre-ecoute>





# INFORMATIONS

## Mémento réglementaire



### Ouverture exceptionnelle le dimanche

Les dates sont disponibles en mairie elles sont définies de façon annuelle par branche.

### Diffusion de musique sur le domaine public

L'organisateur doit systématiquement demander une autorisation auprès du Service Foires et Marchés. Si l'animation se fait sur la voie publique, la Police Municipale rédige un arrêté municipal neutralisant des places de stationnement ou autorisant l'installation de matériel (podium, tentes, ...).

### La Police Municipale

La Police Municipale peut aussi prendre des arrêtés municipaux dérogatoires pour limiter les nuisances sonores  
[police.municipale@montelimar.fr](mailto:police.municipale@montelimar.fr) / 04 75 53 10 53



**Demande animation  
musicale Juillet et  
Août**

### À envoyer au Service Foires et Marchés

Place Léopold Blanc  
26200 Montélimar  
**04 75 00 26 48**  
[service.foires-marches@montelimar.fr](mailto:service.foires-marches@montelimar.fr)



**Demande animation  
musicale 22h / 24h**



### Rappel des droits à l'audiovisuel

Pour toute diffusion il est obligatoire de faire une déclaration auprès de la SACEM  
<https://clients.sacem.fr/autorisations>



Mes notes







# CRÉER DU LIEN

## Je me rapproche des autres commerçants



### Pourquoi j'adhère à une association ?

- Pour faire partie d'un réseau,
- Pour recevoir des informations sur l'activité locale,
- Pour participer à l'organisation d'événements,
- Pour être représenté auprès des instances locales,
- Pour accéder à la mutualisation d'outils de communication, de marketing et de publicité,
- Pour améliorer la notoriété de mon commerce et le trafic dans mon magasin et donc accroître mon chiffre d'affaires,
- Pour rencontrer d'autres commerçants, partager des problématiques communes et porter des projets avec eux,
- Pour être informé des opérations événementielles mises en place sur ma zone de chalandise,
- Pour être informé des études faites par les organismes sur mon bassin de vente.





# CRÉER DU LIEN

Quelle association ?



Hello Montélo, la coopérative des commerçants et artisans montiliens, rassemble trois associations de commerçants de Montélimar

[montelimar-capauord.fr](http://montelimar-capauord.fr)



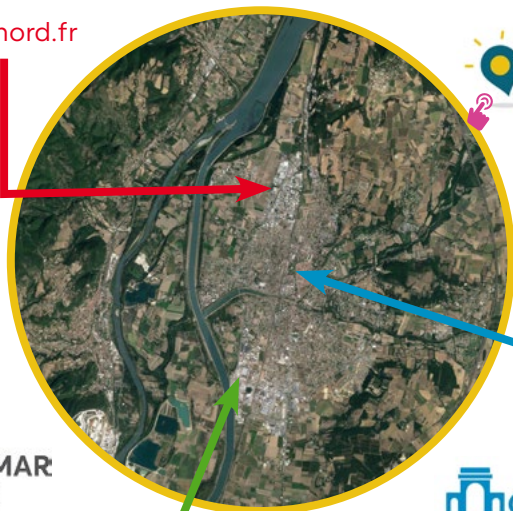
[hellomontelo.com](http://hellomontelo.com)



[montelimarsud.fr](http://montelimarsud.fr)



[fr-fr.facebook.com/  
montelimarcoeurdeville/](https://fr-fr.facebook.com/montelimarcoeurdeville/)





# CRÉER DU LIEN

Hello Montélo



## LES AVANTAGES HELLO MONTELO !

POUR LES PROS, LES ASSOS, LES COLLECTIVITÉS ... DE MONTÉLIMAR



### 1 INTÉGRER UN RÉSEAU D'ACTEURS LOCAUX

Petits déjeuners, after-work et autres événements. Faisons tous connaissance !



### 2 ÊTRE VUS SUR LE NET GRÂCE AU SITE HELLO MONTELO

Soyez référencés sur notre site internet et vendez vos produits / services sur la boutique en ligne.



### 3 AUGMENTER VOTRE VISIBILITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Faites relayer vos actualités sur les pages HelloMontélo.



### 4 BOOSTER VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES

Soyez éligibles à l'encaissement des Chèques cadeaux exclusif aux adhérents HelloMontélo.



### 5 METTRE SON COMMERCE EN AVANT

Shooting photo et ateliers numériques offerts.



### 6 SOYEZ ACTEUR DU DYNAMISME DE LA VILLE

Vos adhésions permettent le financement d'événements par HelloMontélo. Et tout simplement, faites confiance à une équipe dont l'objectif est de dynamiser le commerce dans le bassin montilien.

*CAR NOUS ON Y CROIT,  
MAIS AVEC TOI TOI ET TOI ...*



[WWW.HELLOMONTELO.COM](http://WWW.HELLOMONTELO.COM)



